



Communiqué de presse

Paris, le 16 mars 2012

OGM

Une incompréhensible obstination du gouvernement qui porte lourdement atteinte à la compétitivité de l'agriculture française

Suite à l'interdiction de la culture d'un maïs OGM en France, les OGM sont à nouveau « évincés » du paysage agricole français. Pour Initiatives Biotechnologies Végétales (IBV), cette décision sans fondement justifié est un rejet pur et simple de l'innovation agricole et accentue la distorsion de concurrence au sein de l'UE.

Comme il l'avait annoncé suite à l'annulation du moratoire par le Conseil d'Etat le 28 novembre 2011, le gouvernement vient à nouveau de suspendre la culture en France du seul maïs autorisé à cet effet en Europe.

Pour P. Gracien, porte-parole d'IBV : « Cette décision, basée sur aucun élément scientifique nouveau, ne remplit pas les exigences légales d'une nouvelle interdiction. Nous souhaitons rappeler que ces exigences doivent refléter une **urgence et surtout l'existence d'une situation susceptible de présenter un risque important mettant en péril de façon manifeste la santé et l'environnement.**

« Nous sommes vraiment consternés. Cet OGM, résistant aux insectes, a été jugé sans risque pour la santé et l'environnement par toutes les autorités compétentes européennes et françaises à de nombreuses reprises. Il est cultivé depuis des années en Europe et dans le monde et a apporté la preuve de son utilité, » poursuit P. Gracien.

« L'innovation est une des clés de la réussite pour l'agriculture d'aujourd'hui et de demain. Comme le stipule la loi française sur les OGM, les agriculteurs français doivent pouvoir disposer de toutes les technologies possibles afin de rester compétitifs. La classe politique dans son ensemble s'est dite très concernée par la problématique agricole lors du salon de l'agriculture. On peut alors se demander pourquoi notre gouvernement prend des mesures qui accentuent la distorsion de concurrence existant au sein même de l'Union européenne », conclut P. Gracien

Rappelons que le maïs OGM dont la culture vient d'être suspendue en France par le gouvernement est cultivé à grande échelle, notamment en Espagne, depuis de nombreuses années avec des augmentations de surfaces de plus de 20 % l'année dernière prouvant toute son utilité même au bout de 10 ans de commercialisation.

Initiatives Biotechnologies Végétales, IBV, fédère l'interprofession semencière et les organisations professionnelles impliquées dans le développement de semences performantes et innovantes pour apporter des solutions durables aux agriculteurs.

Son objectif est de promouvoir le développement et l'utilisation des biotechnologies : des semences aux produits qui en sont issus.

Les membres fondateurs sont :

Le Groupement national Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS). Il contrôle la qualité des semences pour les utilisateurs dans le cadre d'une mission de service public. D'autre part, il participe au dynamisme de la filière semences et plants de la recherche à la distribution par son activité interprofessionnelle.

L'Union Française des Semenciers (UFS), syndicat professionnel des entreprises semencières. L'UFS réunit 135 entreprises actives dans la recherche, la production et la commercialisation de semences pour l'agriculture, les jardins et le paysage.

L'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP). Elle regroupe les entreprises qui recherchent, développent et commercialisent des produits phytosanitaires et des outils de protection des cultures, dont les biotechnologies.

IBV est à l'initiative d'un espace d'information et d'échanges via son site ogm.org.